

Pour affichage



TOUS CONCERNÉS !

**STAGE DE FORMATION
SE-UNSA SUR
LES RETRAITES**

**Ce qui a changé !
Quelles conséquences
pour votre pension?
LE 28 JANVIER 2011
A L'IUFM DE LAON**

Ce stage est ouvert à tous, adhérents et non adhérents.

La formation syndicale est **un droit**. Chaque fonctionnaire **stagiaire ou titulaire** peut demander un congé pour suivre des actions de formation syndicale dans la limite de 12 jours par an.

Les demandes de congé doivent être transmises au moins 30 jours avant le début du stage.

Inscriptions avant le 18 décembre au
SE-UNSA - 16 rue de la Comédie - 02100 Saint-Quentin
ou par mail au 02@se-unsa.org